**Rapport d’activités de l’Association des Parents d’Elèves du Collège Calvin (APECC) pour l’exercice social 2016-2017**

**Nouvelle politique du Collège concernant les voyages OS/OC**

Plusieurs parents ont été surpris de la suppression de voyages en cours de planification à l’automne de l’année dernière. Nous sommes intervenus auprès de la direction pour relayer ce problème. Dans le cadre d’une volonté émanant de la direction du DIP, Mme Meyer – directrice de Calvin – a rappelé que les voyages d’études doivent avoir un contenu pédagogique explicite et être reliés à la matière enseignée. Pratiquement, les possibilités de voyage sont les suivantes :

1ère année : activité sportive concernant toute la volée (sortie au Salève qui remplace la journée sportive depuis quelques années)

2ème année : possibilité (mais pas obligation) d’une activité hors cadre pour l’option spécifique avec un budget alloué de CHF 400.-

3ème année : possibilité (mais pas obligation) d’une activité hors cadre pour l’option complémentaire avec un budget alloué de CHF 400.-

4ème année : voyage de maturité avec un budget alloué de CHF 840.-

Il ressort de cette politique que l’accès des étudiants à des voyages est variable, selon les options choisies, mais aussi en fonction de la disponibilité des enseignants.

**Rencontres bi-annuelles avec la direction de Calvin**

A l’occasion de la première rencontre en janvier 2017 avec la directrice, nous avons traité une dizaine de points. Parmi ceux qui ont été largement évoqués :

* les voyages OS/OC (voir ci-dessus)
* les rattrapages du samedi matin : les parents n’étaient pas convaincus de l’utilité du caractère coercitif du samedi matin et ont présenté les difficultés d’organisation familiale
* la pratique du nombre d’épreuves par semestre : les parents s’étonnent que, suivant les matières et les enseignants, il y a des différences significatives du nombre de notes. Ceci pose un problème d’équité.

La deuxième rencontre s’est déroulée avec la directrice et deux enseignants ce qui permet d’élargir le débat. Certains aspects des retenues du samedi matin ont été à nouveau évoqués. Mais, la discussion a également porté sur :

* la communication des notes en cours de semestre ; notre association déplore que le maître de groupe n’ait pas un accès immédiat à l’ensemble des notes des élèves de sa classe ; concernant les notes, il a également été relevé que les délais de remise des notes est parfois excessivement long
* la question de l’évaluation, en cas d’un nombre élevé d’échecs, a montré que la question de l’égalité de traitement nécessitera davantage de réflexions, dans le cadre de l’effort d’harmonisation souhaité par la FAPPO

**Activités de la FAPPO (Fédération des Associations de Parents d’Elèves du Post-Obligatoire)**

Début 2016, la démission immédiate de la présidente de la fédération a amené une nouvelle direction à la tête de la fédération. Notre association a contribué à cette présidence en la personne de Caroline Vinzio, en tant que vice-présidente, et Pascal Archimi, en tant que trésorier. Une feuille de route a été élaborée au cours de l’été puis entérinée par le comité à la rentrée. Elle fixe notamment comme principaux axes :

* l’exigence d’équité de traitement des élèves par une harmonisation responsable des contenus, des supports et des exigences au sein des établissements d’une même filière et au niveau cantonal
* le soutien à une politique d’orientation active menée à toutes les étapes du parcours d’un élève
* le renforcement des mesures de suivi en faveur des élèves dits dys.

Afin de soutenir sa communication la fédération à lancer son nouveau site internet ([www.fappo.ch](http://www.fappo.ch))

**Rencontres avec l’association des étudiants du Collège Calvin (AECC)**

Nous avons rencontré deux fois des membres du comité de l’Association des Elèves du Collège Calvin (AECC). C’était l’occasion d’échanger des informations sur nos objectifs et activités respectifs. L’AECC est le principal animateur de la vie sociale du Collège (journées à thèmes, bal de Calvin, journées d’expression libre, etc..). Notre association a réitéré son soutien à l’AECC. Notamment, nous avons rappelé que nous pouvons:

* transmettre à la direction les problèmes rencontrés par l’association des étudiants et soutenir ces derniers dans leurs démarches
* engager des moyens financiers dans la limite de nos ressources
* faire appel à des parents pour certains soutiens ad hoc.

**Participation à la cérémonie des promotions : remise du prix du meilleur étudiant en Option Arts Visuels et participation au buffet**

Comme les précédentes années, l’APECC a remis un prix à l’étudiant le plus méritant en Arts Visuels, au cours de la cérémonie des promotions. Cependant, cette année, deux étudiants ont obtenu exactement la même moyenne et nous avons choisi de remettre CHF 300.- à chaque étudiant, soit le double des années précédentes.

Nous avons également renouvelé notre contribution de CHF 1'000.- au buffet des promotions. Certains membres de notre comité ayant participé à la cérémonie et, suite à des commentaires de parents, nous souhaitons explorer des possibilités de renforcer notre soutien afin que cette manifestation soit encore plus festive.